

Droits économiques, sociaux et culturels dans un monde en crises : quelle réponse du droit constitutionnel ?

Sandra Liebenberg, Professeure émérite, titulaire de la Chaire HF Oppenheimer en droits humains, Faculté de droit, Université de Stellenbosch.

Mirja Trilsch, professeure titulaire, directrice du département des sciences juridiques, UQÀM, co-chercheure, Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux (COMRADES).

Christine Vézina, professeure titulaire, vice-doyenne à la recherche et aux affaires externes, faculté de droit, Université Laval, chercheure principale, Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux (COMRADES).

Les droits économiques sociaux et culturels (DESC), tels qu'ils sont définis en droit international des droits de la personne sont mis à mal par les crises plurielles qui traversent le monde contemporain, au nord comme au sud. Pensons notamment aux crises climatique, migratoire, financière, du logement, de l'itinérance, de l'information, à l'insécurité alimentaire, aux guerres, au démantèlement de l'état providence et à l'effritement des systèmes de santé et de l'éducation, aux montées du populisme, aux risques associés à l'IA générative etc. En même temps, le droit international des droits économiques sociaux et culturels offre des outils normatifs et des leviers juridiques pour structurer les réponses à ces crises. Pensons notamment à l'interdiction de mesures régressives et à l'obligation de protéger

le noyau minimal essentiel des DESC imposés par le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels, à la procédure de communication individuelle auprès du Comité onusien des DESC, principalement mobilisée pour répondre aux enjeux de la crise du logement dans divers pays. **Mais, qu'en est-il du droit constitutionnel des États ?** Est-ce que ces crises et les risques qu'elles induisent, notamment sur la paix, la sécurité et la démocratie ont un effet transformatif en droit constitutionnel ou, à tout le moins, suscitent-elles des tensions, des percées, des développements innovateurs susceptibles d'accroître la place des DESC dans le contentieux judiciaire ? Nous cherchons, dans cet atelier, **à croiser les perspectives pour voir si et comment les crises qui sévissent sont des variables d'effectivité des DESC en droit constitutionnel.**

Notre objectif est de cartographier ces variables tout en les rattachant aux réponses normatives qui leur sont associés pour dégager un portrait englobant du développement contemporain du droit constitutionnel en matière de DESC. Cette étude peut s'articuler au prisme du positivisme juridique, des théories critiques et des approches interdisciplinaires et vise à visibiliser et à mettre en relation les indicateurs suivants : les traits des titulaires des DESC; les contours des obligations qu'ils imposent ainsi que l'identité et les caractéristiques des débiteurs; la place et le rôle de la méthodologie juridique dans la justiciabilité des DESC; les caractéristiques des réparations; l'existence des biais, des préjugés et les facteurs qui les neutralisent, ou à tout le moins qui en minimisent les impacts sur la reconnaissance des DESC; les représentations des DESC cristallisés dans le droit constitutionnel; les pratiques de mobilisation judiciaire. Ces

croisements offriront des bases fécondes pour **théoriser les DESC dans un monde en crises**. L'emphase sur les crises sera de plus l'occasion d'interroger les présupposés à partir desquels les DESC ont été conçus pour en repenser les paramètres et les fonctions voire aussi pour réactualiser leur raison d'être, entre ancrage historique et réalités post-modernes. Il s'agira, enfin, d'explorer comment le concept de justice réparatrice, à titre de réponse aux crises contemporaines, opère sur l'interprétation et la justiciabilité des DESC en droit constitutionnel.

Cet atelier se veut une occasion d'échanges et de dialogues croisés. Chaque participant disposera de 10 minutes pour présenter ses réflexions et par la suite, un travail de co-construction autour des indicateurs indiqués ci-haut sera réalisé dans le but de dégager un cadre d'analyse des DESC en temps de crises ainsi que des pistes théoriques.

Economic, Social and Cultural Rights in a World in Crisis: What Response from Constitutional Law?

Sandra Liebenberg, *Distinguished Professor, HF Oppenheimer Chair in Human Rights Law, Faculty of Law, University of Stellenbosch.*

Mirja Trilsch
*Full Professor, Chair of the Department of Legal Sciences
Université du Québec à Montréal (UQÀM), co-researcher, Action Research Community on Economic, Social and Cultural Rights (COMRADES).*

Christine Vézina

*Full Professor, Associate Dean for Research and External Affairs
Faculty of Law, Université Laval, Principal researcher, Action
Research Community on Economic, Social and Cultural Rights
(COMRADES).*

Economic, social and cultural rights (ESCR), as defined in international human rights law, are being undermined by the multiple crises affecting the contemporary world, both in the Global North and South. Consider, for example, the climate crisis, migration, financial instability, housing and homelessness, the information crisis, food insecurity, wars, the dismantling of the welfare state, the erosion of health and education systems, the rise of populism, and the risks associated with generative AI. At the same time, international law on ESCR provides normative tools and legal levers to structure responses to these crises. These include the prohibition of regressive measures and the obligation to protect the essential core of ESCR as imposed by the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, as well as the individual communication procedure before the UN Committee on ESCR, which has been particularly mobilized in response to housing crises in various countries. But **what about constitutional law within states?** Do these crises and the risks they generate—particularly for peace, security, and democracy—have a transformative effect on constitutional law? Or at the very least, do they provoke tensions, breakthroughs, or innovative developments that could enhance the role of ESCR in judicial litigation? **This workshop seeks to cross perspectives to examine whether and how the crises we face act as**

variables influencing the effectiveness of ESCR in constitutional law.

To map these variables and link them to the normative responses associated with them, in order to develop a comprehensive portrait of contemporary constitutional law developments regarding ESCR. This study may be approached through legal positivism, critical theories, and interdisciplinary approaches. It aims to highlight and connect the following indicators: the characteristics of ESCR holders; the scope of the obligations imposed and the identity and characteristics of duty-bearers; the role and place of legal methodology in the justiciability of ESCR; the nature of remedies; the existence of biases and prejudices, and the factors that neutralize or mitigate their impact on ESCR recognition; the representations of ESCR crystallized in constitutional law; judicial mobilization practices. These intersections will provide fertile ground for theorizing ESCR in a world in crisis. The emphasis on crises will also offer an opportunity to question the assumptions underlying the original conception of ESCR, to rethink their parameters and functions, and to update their purpose—between historical anchoring and postmodern realities. Finally, we will explore how the concept of reparative justice, as a response to contemporary crises, operates in the interpretation and adjudication of ESCR within constitutional law.

This workshop is intended as a space for exchange and cross-dialogue. Each participant will have 10 minutes to present their reflections. This will be followed by a collaborative effort to build

an analytical framework for ESCR in times of crisis, along with theoretical pathways.